

CANADA



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LONGUE-POINTE-DE-MINGAN

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis de motion

AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, en ce 10^e jour du mois de mars de l'an 2026 par Jean-Marc Collin, conseiller # 4, que lors d'une séance ultérieure sera pris en considération pour adoption, un règlement portant le numéro et le nom « **#32 RÈGLEMENT RELATIVE À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS** »

Donné à Longue-Pointe-de-Mingan, le 11 mars 2026

Nader Ghabi,
Directeur général
